

JEAN - BERNARD

LE PROCÈS DE RENNES

1899

IMPRESSIONS D'UN SPECTATEUR



PARIS
ALPHONSE LEMERRE, EDITEUR
23-31, passage Choiseul, 23-31

—
MDCCC

Telle est la demi-douzaine de questions autour desquelles roulent les conversations et naturellement les réponses dépendent de l'opinion de chaque journaliste, car, après deux ou trois jours d'acalmie, nous avons retrouvé ici, aussi vivaces qu'avant le procès, les passions, les partis pris, les haines qui se traduisent par des sorties courtoises, mais violentes cependant, pour ou contre Dreyfus. La ville de Rennes seule demeure figée dans une indifférence tranquille.

On nous assure que vendredi ces messieurs auront terminé l'examen des correspondances sadiques du dossier secret et que samedi matin l'audience publique reprendra ; quant à M. Paul Déroulède, on avait annoncé son arrivée, mais nous n'avons aperçu sa longue redingote dans aucune des rues désertes de la cité endormie. M. Jaurès est bien venu, mais il ne semble guère probable qu'il parle ; ce serait pour le moins inutile en ce moment.

L'attitude du colonel Jouaust préoccupe davantage. Quelques-uns, les optimistes, mettent son ton rogue et cassant sur le compte de son infirmité ; il paraît que le président du conseil de guerre est sourd, non pas sourd à ne pas entendre, quand on parle très haut,

mais tellement dur d'oreille qu'il a perdu lui-même la nuance des intonations. L'explication vaut ce qu'elle vaut ; mais l'aspect du colonel est rébarbatif tout de même et son allure des plus dures. Cependant, ce militaire à la figure balafrée de sa large moustache blanche n'est pas un guerrier bien farouche, puisqu'il a fait toute sa carrière dans les bureaux, qu'il n'a jamais vu le feu des embuscades coloniales ; c'est, au demeurant, un bureaucrate habillé en soldat. Je ne comprends donc pas bien les airs de croquemitaine qu'il se donne.

Quant au général Mercier, il se met en forme et il a de nombreux conciliabules avec M. Cavaignac, qui déjà lui avait fait apprendre son rôle à Paris et qui le style pour l'entrée en scène. Cette déposition est le clou du procès ; c'est elle qui va donner la mesure et nous aurons sûrement des surprises.

Pour l'observateur, il y a quelques petits traits qui ont leur portée ; ainsi, hier, un groupe de sept ou huit officiers d'artillerie arrive sur la place de la République et le premier soin de ces messieurs est d'acheter la *Croix* et la *Libre Parole*, qu'ils tiennent à la main très ostensiblement ; ce n'est qu'un détail, mais il n'est pas sans importance ; c'est une indica-

tion d'un état d'esprit qui n'est pas sans valeur, au moment où ce sont des officiers d'artillerie qui jugent l'affaire Dreyfus.

A côté de ces conversations de la « Vieille Bourse », il y a les petits commérages de presse ; ainsi, au moment de notre départ de Paris, on affirmait qu'un journal du boulevard avait vendu sa carte d'entrée ; on précisait, citant le nom du directeur peu scrupuleux du journal besogneux et on allait, jusqu'à fixer le chiffre : trois mille cinquante francs ; ce n'était pas donné. Vérification faite, il n'en était rien ; le journal visé n'a eu qu'une seule carte d'entrée et elle est aux mains d'un rédacteur habituel, bon méridional exubérant qui nous annonce tous les matins que, décidément, sa conviction en la culpabilité de Dreyfus s'affirme. Ne lui demandez pas pourquoi, c'est une conviction innée. Après cela, un confrère charmant ; féroce, barbare, condamnant sans motifs, sans preuves, mais charmant tout de même, et puis il est du Midi, que voulez-vous, il faut tout lui pardonner.

On parle de l'apparition, pour un temps plus ou moins proche, d'un nouveau journal qui sera dirigé

par Séverine. Un projet que caresse depuis longtemps le célèbre écrivain.

Un journal de femmes ?

Oui et non ; c'est-à-dire que ce sera un journal mixte, où collaboreront à la fois les écrivains des deux sexes. A la bonne heure, voilà la véritable manière de comprendre la question féminine, dans le journalisme. C'est Michelet qui a dit quelque part : « L'homme n'est ni l'homme ni la femme, il est deux ; il est composé de l'homme et de la femme qui se complètent mutuellement ».

Séverine veut en donner une preuve nouvelle dans le domaine intellectuel en ouvrant le même journal à tout le monde ; l'expérience sera curieuse et elle réussira sûrement. Dans tous les cas, j'aurai été un des premiers à le prédire et à le souhaiter.

Séverine, en voilà une qui ne désespère pas ; elle croit fermement au succès final de Dreyfus ; elle croit à l'acquittement ; elle le dit, le répète, le crie dans les coins et relève les espérances affaiblies.

Ah ! c'est une vaillante, il n'y a pas à dire ; elle a la foi et elle donne la foi, mais elle ne me convainc pas.

pas déposer dans le sens de du Paty du Clam : vite on déclara qu'il avait été acheté deux cent mille francs ; M. Ballot-Beaupré conclut à l'innocence ; ce n'est pas étonnant, on lui a versé sept cent cinquante mille francs. N'allez pas discuter ; ce chiffre est connu ; pour un peu, on vous montrera le reçu. Tout le monde sait qu'en France toutes les consciences sont à vendre, il suffit d'y mettre le prix. Il n'y a que les hermines du nationalisme qui défendent leurs idées et leurs convictions pour la satisfaction légitime de faire triompher la justice et la vérité.

Que tout cela est misérable !

Et comme tout cela porte cependant sur l'esprit simple — trop simple de certains militaires. Je vous racontais, hier, que plusieurs officiers de Rennes affectent d'acheter en public la *Libre Parole* et la *Croix*, manifestant ainsi à leur façon. J'en parlais avec un officier qui me dit que c'est un peu de convention.

— Cela fait partie de la tenue. Ainsi, tenez, moi, je suis israélite, je crois Dreyfus innocent. Eh bien, l'autre jour, j'ai dû aller à Laval pour une affaire personnelle ; le camarade que j'avais à voir, officier comme moi, était au Cercle militaire ; j'allai le trouver, mais avant d'entrer j'ai eu bien soin d'acheter *l'Intransi-*

geant et la *Libre Parole* que j'ai tenus ostensiblement à la main, pour ne pas être distingué et pour faire comme tout le monde.

Cela indique bien l'état d'esprit de nos officiers, état d'esprit inquiétant tout de même.

Deux anecdotes pour finir : l'une date d'hier et l'autre remonte au procès de 1894.

Celle d'hier d'abord.

Un de mes confrères danois me raconte qu'il y a une quinzaine de jours il se trouvait dans un village perdu du Danemarck ; sur la place, un montreur de curiosités de cire avait établi sa tente ; les sujets offerts à la curiosité des visiteurs représentaient les personnages de l'affaire Dreyfus ; la plupart des paysans qui étaient entrés là, ne savaient pas lire, mais tous étaient très au courant et désignaient chaque figure : Dreyfus, Esterhazy, les généraux de Boisdeffre, Gonse, de Pellieux, Mercier, Cavaignac, sans oublier Zola et Labori.

Ainsi, voilà des paysans illettrés du fond du Danemarck et qui suivent les péripéties du drame qui continue de se jouer en ce moment.

L'anecdote de 1894, maintenant.

Un témoin du procès actuel, M. le commandant

Forzinetti, mieux placé que personne à ce moment-là pour savoir ce qui se passait, puisqu'il était directeur du Cherche-Midi, me rapporte qu'après la plaidoirie de M^e Demange, M. Lépine, préfet de police, qui avait assisté à tous les débats, était tellement convaincu que Dreyfus serait acquitté, qu'il avait mobilisé trois cents agents et les avait placés dans la prison du Cherche-Midi — au n° 38. Cette force inusitée, en dehors des agents secrets, de la garde républicaine, avait pour but de protéger la sortie de Dreyfus, qui ne pouvait manquer d'être acquitté, pensait alors M. Lépine, puisqu'on n'avait relevé aucune charge sérieuse contre lui.

Les prévisions de M. Lépine ne devaient pas se réaliser; le général Mercier veillait avec ses communications illégales et l'arsenal de ses pièces fausses.

M. Mercier veille encore; ses moyens sont-ils les mêmes?

VII

Séance publique. — Une journaliste de cœur. — Physionomie des juges — Un diplomate en Herbe. — M. Casimir-Périer. — Le général Mercier. — Oh! misère! — La conscience de l'interview. — Les Camelots manifestent.

Samedi, 12 août.

Nous voici donc à la fameuse séance; celle qui doit décider du sort du procès, celle que les nationalistes ont représentée comme la plus importante, comme étant celle où nous allons voir le général Mercier donner « le fameux coup de massue », suivant l'expression consacrée.

L'affluence est plus considérable que le premier jour; on rencontre une nouvelle rédactrice, M^{me} Caillaux; c'est la directrice de l'*Avenir de Rennes*, le seul journal de la ville qui ait défendu la révision et que le général Lucas refuse de recevoir au Cercle Militaire; car, dans cette citée fermée qu'on devine hostile, murée dans un égoïsme tranquille, c'est une femme, qui, propriétaire d'une imprimerie et d'un

journal, a poussé, seule, le cri de pitié et l'appel vibrant à la justice.

Cette femme-là mérite qu'on s'incline avec respect devant elle : journaliste de province, elle donne un exemple de dignité professionnelle, de courage et d'intellectuelle indépendance. Qu'elle se trompe ou non, peu m'importe ; elle a la foi et elle défend avec désintéressement une cause qu'elle croit juste.

En attendant Dreyfus, on examine plus particulièrement ces sept officiers qui forment le Conseil de guerre, ces sept officiers qui vont ou redonner le calme à ce pays, en rendant la justice, ou nous précipiter dans l'inconnu par une sentence qui sera dominée par le souci de venger ce qu'ils appellent : « l'honneur de l'armée », périphrase pour indiquer l'amas de turpitudes entassées par des chefs qui ne veulent pas s'être trompés.

Du grave colonel Jouaust, rien de plus à dire ; je vous ai tracé l'autre jour sa silhouette de Breton têtu et cassant ; — aujourd'hui, cependant, son ton et son attitude ont sensiblement changé ; mais il n'a nullement l'air de se douter du rôle qu'il joue en ce moment et conduit ce procès comme s'il s'agissait d'une de ces affaires banales où les officiers jugent

quelque maréchal des logis chapardeur ayant mangé la grenouille. Et, avec cela, un air ennuyé de voir tout ce monde, tous ces journalistes qui encombre la salle et qui s'occupent de ce qui ne les regarde pas. Des mécréants qui parlent en ce moment au monde entier, qu'est-ce cela, s'il vous plaît ? cela vaut-il un de ces haussements d'épaules dont le colonel Jouaust était prodigue l'autre jour, quand il interrogeait Dreyfus, lui demandant des détails oiseux sur ses relations avec une femme à qui il avait offert de louer une villa — ce qui, d'ailleurs, n'eut pas lieu.

Et les autres officiers ?

Leur physionomie est-elle plus rassurante ? Hier, non ; aujourd'hui, pas encore. Leur air, leur attitude ont changé cependant, mais est-ce suffisant ?

Le lieutenant-colonel Brongniart, c'est le directeur de l'école d'artillerie de Rennes ; cinquante ans ; tête anguleuse, front très découvert, figure dure de paysan, est agité d'un petit mouvement de va-et-vient qui semble indiquer un esprit inquiet ; c'est lui qui passe un à un les papiers et documents au président ; le colonel Jouaust parle et le lieutenant-colonel Brongniart fait les gestes. A certains moments, comme le colonel Jouaust s'embrouille, c'est le lieutenant-colonel Brongniart qui pose lui-même les questions.

Le chef d'escadron Proilet, quarante-huit ans, un blond qui a blanchi avant la vieillesse et qui a vieilli en pleine maturité : figure distinguée, fine, élégante; porte un lorgnon crânement campé; le profil ressemble assez exactement à celui du lieutenant-colonel du Paty de Clam; de face, il a une vague ressemblance avec Dreyfus. Mais à la commissure des lèvres, on voit le parti pris.

Le chef d'escadron Merle, camarade de promotion du commandant Proilet, a fait sa carrière dans l'artillerie; celui-ci s'est conservé jeune et ne paraît pas avoir dépassé la quarantaine; figure poupine et, si on veut me permettre cette comparaison, ressemble assez exactement à un Japonais... avec sa moustache en brosse et ses petits yeux ronds, luisants dans une figure éveillée.

Le chef d'escadron de Lanceau de Bréon, 56 ans, sorti de l'Ecole en 1868; ne fut capitaine qu'en 1874 et c'est l'an passé seulement qu'il a eu son quatrième galon. Bonne tête de laboureur, de propriétaire campagnard; s'efforce de suivre les débats, malgré une fatigue apparente. Très pieux; sa conscience de catholique est alarmée si j'en juge par les soubresauts de sa physionomie.

Le capitaine Beauvais, 45 ans, capitaine depuis l'an passé, aspect jeune, moustache très noire, physionomie dure, très dure, ennuyée, et, par moment, il roule des yeux qui montrent le blanc; on appelle cela « en boule de loto », si je ne me trompe.

Le capitaine Parfait — 45 ans, un an de grade. Celui-là arrive à comprendre un quart d'heure après les autres et, il nous met au courant de cette lenteur, en posant des questions sur des faits qui ont été élucidés quelques instants auparavant. Du reste, ces point d'interrogation retardataires agacent le président qui, à un moment donné, fait un grand geste, comme pour lui dire : « Mais taisez-vous donc ! »

Les sept officiers sortent tous de l'Ecole polytechnique.

Mais voici le premier témoin qui est appelé; le greffier vient de lire le rapport du docteur Ranson, qualifiant de « roman de la portière » toute l'histoire qu'on avait bâtie, autour d'une prétendue remise de papiers secrets à un notaire de campagne; papiers contenant la fameuse preuve de la culpabilité, preuve qu'on cherche toujours et qu'on ne trouve jamais.

Le hors-d'œuvre des dépositions est représenté par M. Delaroche-Vernet, qui raconte sa petite affaire